

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des
usagers du Centre Social de Montbrison (42)

N° 57 Janvier 1994

- p. 2 Un pèlerinage forézien : Notre-Dame-des-Anges à Chalain-le-Comtal.
Marie GRANGE
- p. 7 Hommage aux P' tits Fifres Montbrisonnais.
Marguerite-Victor FOURNIER
- p. 9 Champdieu au XVIIIe siècle : le testament du Colporteur (1763)
Jean GUILLOT
- p. 14 Pourquoi Montbrison n'a plus sa Fontfort.
André MASCLE
- p. 17 On tue le cochon : presse à gratons et entonnoir à saucissons.
Pierre-Michel THERRAT
- p. 21 Les journaux lus par les frères des écoles chrétiennes de Montbrison à la fin du XIXe siècle.
Joseph BAROU
- p. 22 François de La Plagne (1905 - 1993).
Claude LATTA

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison
(abonnements) Rue Puy-du-Rozeil
42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude Latta.

Courrier-coordination : Joseph Barou.

Comité de rédaction : Gérard Aventurier, Claude Beaudinat, Michel Blanc,
Danièle Bory, Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean Guillot, Philippe Pouzols.

Illustrations : Roger Faure, Pierre-Michel Therrat.

Relecture : Colette Barou et Renée Skrzypczak.

Saisie informatique : Joseph Barou.

Mise en page informatique : Jean-François Skrzypczak.

Dépôt légal : 1e trimestre 1994.

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire,

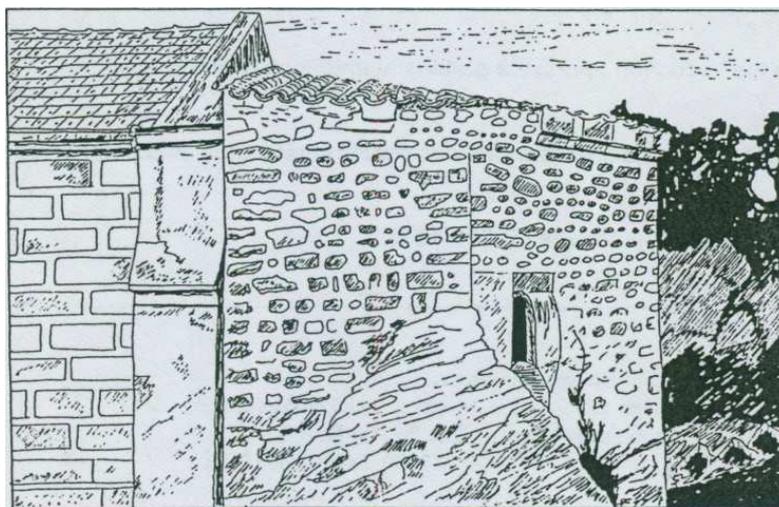
Un pèlerinage forézien :

Notre-Dame-des-Anges à Chalain-le-Comtal¹

Le village de Chalain-le-Comtal, dans la plaine du Forez, est à neuf km de Montbrison. On voit de loin la flèche élancée de son église dont on va fêter le centenaire de l'édification en 1995.

Ce qui nous intéresse aujourd'hui est l'antique pèlerinage à la Vierge Marie et à saint Guy² qui, depuis le Moyen-Age, amenait de nombreux fidèles. Ils venaient y invoquer Notre-Dame-des-Anges et demander à Dieu, par son intercession et celle de saint Guy (prénom cher à nos comtes), la guérison des enfants chétifs qui ne marchaient pas, et le soulagement des manifestations épileptoïdes qui accompagnaient les fièvres intermittentes de notre région (danse de Saint-Guy).

La chapelle de Notre-Dame-des-Anges



¹ Ce travail a été réalisé d'après les notes recueillies par Henry Forissier (1857-1932) époux de Marie Onffroy de Vérez et ses fils : Henri Forissier (1888-1937) et Roland Forissier (1889-1973) époux de Thérèse Jullien (1880-1945) avec l'aimable autorisation du fils de Roland Forissier, Alain-Roland Forissier, père mariste au Burundi, né à Boisset-les-Montrond en 1929. Nous exprimons ici toute notre gratitude.

² Saint Guy (ou Vite) est fêté le 15 juin avec saint Modeste et sainte Crescence. Issu d'une famille noble de Sicile, il fut élevé par Crescence, sa nourrice, et Modeste, l'époux de celle-ci. Ils furent martyrisés en 303. C'est l'un des quatorze saints auxiliaires, souvent invoqué contre la chorée ou "danse de Saint-Guy".

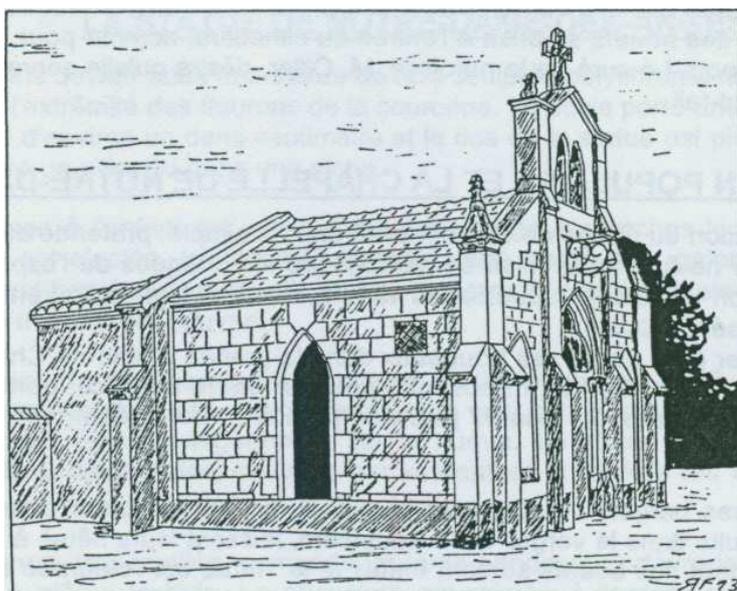
Les documents anciens citent la chapelle de Notre-Dame-des-Anges dès 1327³. A environ quatre cents mètres à l'est du village, dans le cimetière, on voit, au sommet et à l'aplomb des balmes s'inclinant vers la plaine basse de la Loire, au-dessus de la carrière d'argile actuelle, les restes de l'ancienne chapelle. Ces vestiges consistent en une nef et un cul-de-four plus étroit. Ce cul-de-four a trois pans à l'extérieur. La voûte en plein cintre est éclairée au centre et à droite par deux fenêtres romanes inégales. L'arcade, dont le pignon est découronné, porte entre deux piliers à imposte sobrement moulurés que buttent des contreforts en éperon. Ce détail est visible de l'extérieur. La toiture repose sur une corniche formée d'un filet et d'une doucine. Cette construction en matériaux calcaires bien appareillés pourrait dater des premières années du XIII^e siècle. Avant sa restauration, en 1888, la chapelle mesurait 6 m de long sur 5 m de large. Agrandie antérieurement par une nef en cailloux roulés de la Loire, elle a été reconstruite en pierres calcaires. Le travail du chœur (la coquille) est beaucoup plus soigné ; partie pierres de taille, partie pierres à chaux.

La couverture du toit est faite de tuiles rondes pour la partie la plus ancienne et de tuiles plates pour la nef. Sur la façade, au-dessus du petit portail à deux vantaux, des ferrures supportent une cloche. Le campanile qui surmonte l'édifice a deux baies géminées et est surmonté d'une croix.

Pour entrer dans la chapelle il faut descendre deux petits degrés en maçonnerie. Sur le sol de la nef on remarque une grande croix latine en matériau gris foncé, sans inscription.

On accède au chœur par une marche recouverte de marbre blanc précédant une barrière avec portillon en bois sculpté. L'autel et le tabernacle sont en bois. Sur le tabernacle est posée une statue représentant une vierge à l'enfant en bois polychrome.

La voûte du chœur est peinte en bleu ; on voit la trace des étoiles à six branches qui la décoraient. Les murs du chœur, recouverts de plâtre lisse, sont ornés d'une peinture représentant des draperies agrafées dans les tons de brun rosé. L'intérieur de la nef a des traces de peinture murale bleue recouverte de chaulage blanc. L'ensemble est assez vétusté et le mobilier pauvre.



³ Cf. Dictionnaire de Dufour.

Un sanctuaire modeste mais ancien

Des archéologues ont mis à jour, dans le pré jouxtant le cimetière, des squelettes d'origine très ancienne dont la tête était tournée vers l'est. Au moment des guerres de Religion une bataille se serait livrée auprès du cimetière. Selon Thomas Rochigneux, le curé Ollier et l'abbé Peurière, archiprêtre de Notre-Dame de Montbrison on y aurait trouvé des armes et un casque. En 1595, le marquis de Saint-Sorlin, commandant les troupes catholiques, surprit Chalain-le-Comtal, fit piller et ravager tout ce qui s'y trouvait. Ce qui fit dire à Anne d'Urfé dans une lettre adressée "aux huguenots de Lyon" "que c'était une très belle et très signalée prise, pour un prince, de s'attaquer à la maison d'un gentilhomme".

En 1662, lors de sa visite pastorale, Mgr de Neuville cite à quatre cents pas de l'église la chapelle détachée dite de Notre-Dame-des-Anges.

Après qu'on eut cessé d'enterrer dans le cimetière, en 1743, la chapelle servit encore au culte. On y venait en pèlerinage, la messe y était célébrée tous les vendredis et parfois les mercredis, et ce, jusqu'à la Révolution. Au moment où elle fut restaurée on découvrit sous le badigeon des restes de peintures comparables à celles que possédait en 1790 l'ancienne église de Grézieux-le-Fromental (démolie en 1888).

Par trois fois des incendies ravagèrent l'édifice mais aucune trace de feu ne fut relevée sur les murs de la coquille (chœur). Les fidèles trouvaient le moyen de mettre en sécurité leur protectrice.

Pendant les années 1789-1795, Peyron, garde-chasse de M. de Curraize et grand-père de Peyron qui était, en 1888, secrétaire de mairie, cacha la statue dans la cave de sa maison qui était située sur la place de l'église pour la soustraire aux profanations. Pendant longtemps les habitants de Chalain ont ignoré ce qu'était devenue la madone. En 1888, lors de la restauration de la chapelle, M. Henry Forissier fut mis au courant de ce fait par M. Peyron lui-même. Pendant la Révolution la table d'autel de la chapelle fut transportée au Bréat et la pierre sacrée servit de bonde à l'étang Bardoire. Lorsque M. Forissier acheta le domaine, en 1890, il fit transporter à nouveau cette lourde pierre à son emplacement primitif. Le transfert eut lieu le 14 août 1890. Le fardier mené par des bœufs se brisa à l'entrée du cimetière, comme pour indiquer que c'était là, le terme du transport. Le curé de la paroisse, M. Ollier, désira qu'elle serve de seuil à la chapelle restaurée, ainsi fut fait.

La tradition populaire et la chapelle de Notre-Dame-des-Anges

La population du village de Chalain avait une foi simple, profonde et sa dévotion envers la Mère du Sauveur ne fut jamais mise en péril malgré les attaques de l'esprit du mal. Depuis des siècles la tradition populaire rapporte les faits merveilleux qui entourent les endroits où se manifeste la présence divine :

Le bouvier (qui) garde ses troupeaux dans la grande prairie de Chalain et pose la statue (au milieu des bêtes pendant qu'il s'absente) pour se rendre à l'office. Lorsqu'il revient, la Vierge est revenue à la chapelle, les bœufs paisibles broutent : cet événement fit grand bruit dans le Forez...

Deux autres bergers veulent faire l'essai, ils posent la statue dans la prairie, mais vont chaparder des fruits dans le verger de la Pommière, laissant leurs bêtes à la garde de la Vierge. Lorsqu'ils reviennent, les bœufs se sont enfuis et la statue est retournée à la

chapelle. Furieux, ils frappent l'effigie, du sang coule et jaillit sur les murs. Les dits bergers "séchèrent", moururent de langueur, cherchant à se détruire.

Vers les années 1793, un meunier d'un village voisin vola la cloche de la chapelle, toute sa famille eut une fin malheureuse.

Une autre famille qui acheta la chapelle comme bien national, mourut tout entière pour avoir voulu négocier un bien sacré.

Lorsqu'on fit de cet édifice un magasin à fourrage il fallut consolider les murs. C'est aux descendants de cet homme : M. Dunis que le conseil municipal acheta l'emplacement de l'ancien cimetière abandonné en 1743 et rétabli en 1883.

Restauration de la chapelle

En 1870, la somme de 4023 F votée par le conseil municipal pour des frais de guerre fut consacrée à la restauration de la chapelle. Elle eut lieu en 1888. Le devis, arrêté par M. Etienne, architecte stéphanois, fut exécuté par les frères Chapelle, maçons à Saint-Galmier.

La chapelle fut meublée grâce à la générosité des paroissiens. Les bancs furent commandés à M. Peycellon, menuisier à Boisset-les-Montrond. Les vitraux sont le travail des Mauvernay, peintres-verriers, de Saint-Galmier. Le vitrail représentant Notre-Dame-de-Lourdes est un don de M. le curé Ollier. La décoration offerte par M. Forissier et Mme Valérie Balaÿ a été exécutée par M. Mauvernay d'après les dessins de M. Etienne.

Une inscription au-dessus de la porte d'entrée, à l'intérieur, donnait le nom de quelques habitants de Chalain mais l'humidité l'a détruite. Des travaux plus récents, en 1950, ont été faits pour la conservation de la chapelle.

Après la restauration de 1888-1890, la bénédiction solennelle eut lieu le deuxième dimanche après Pâques. La statue fut portée processionnellement de la maison Peyron jusqu'à la chapelle par MM. Peyron et Antoine Olivier, ancien maire, suivis du conseil municipal. Après la bénédiction, par ordre du maire, M. Henry Forissier, elle fut placée à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui par MM. Chaffangeon, adjoint, Peyron et Olivier.

La statue de Notre-Dame-des-Anges

Nous avons devant nous une statue de bois sculptée polychrome mesurant un mètre de la base du socle à l'extrémité des fleurons de la couronne. Le socle porte une entaille dans sa partie inférieure arrière d'environ un demi-centimètre et le dos de la statue est plat comme si elle devait être placée contre un pilier ou dans une niche.

Cette vierge à l'enfant est vêtue d'une robe rouge à manches longues avec des revers blancs. La robe est ajustée, le décolleté large et carré bordé d'un galon doré. Elle forme des godets à partir des hanches et a les plis du bas légèrement cassés, le pied droit chaussé de noir montre la pointe d'un soulier couvert.

Le manteau de cour vert qui recouvre en partie la robe est posé sur les épaules et non agrafé. Le côté droit replié laisse voir la doublure de vair, le côté gauche enveloppe

l'épaule et le bras ; ce vêtement remonte légèrement sur la nuque. La statue ne porte pas de voile, les cheveux bruns largement ondes, couverts par le manteau à l'arrière, ont des mèches retombant sur la poitrine.

La couronne, très mutilée, comporte un large bandeau d'orfèvrerie surmonté de fleurons. Elle est taillée à même le bois. La chevelure est rejetée à l'arrière sans raie. Le visage est allongé, les paupières abaissées, l'expression plutôt sévère.

L'enfant Jésus repose dans le creux du bras gauche et dans la main droite de la Vierge dont les mains sont longues et fortes. Il est nu, son buste est tourné face au public et il tient à deux mains une grappe de raisin noir. Son expression est indéfinissable. La présence de cette grappe peut faire penser au symbole du sang du Sauveur versé pour la rédemption des hommes. Cette statue - très hiératique - fait penser à l'époque de Charles VI. M. Forissier, quant à lui, propose la date de 1380. pour sa réalisation.

Puissent ces quelques notes sur la chapelle de Notre-Dame-des-Anges de Chalain-le-Comtal inciter nos lecteurs à découvrir bien d'autres choses passionnantes que recèlent nos villages foréziens.

Marie Grange

dessins de Roger Faure



HOMMAGE AUX P'TITS FIFRES MONTBRISONNAIS

C'est en 1907 que M. l'abbé Seignol, vicaire à St-Pierre, de mémoire vénérée, fonda la Société, à la fois musicale et gymnique, des P'tits Fifres Montbrisonnais. Tout de blanc vêtus, avec une cravate verte, couleur d'espérance, ils parcouraient allègrement la ville accompagnés par le son à la fois doux et aigu du fifre.

Si, par la suite, cet instrument devait disparaître, son nom resta attaché à la Société, ce qui provoquait une certaine surprise chez les curieux : "Nous voyons bien les petits Montbrisonnais, remarquaient-ils, mais où donc sont passés les fifres ?... Mystification ? Fantaisie ? "Non, seulement fidélité à un passé d'autant plus émouvant que les premiers P'tits Fifres, ceux d'avant la guerre de 14, devaient donner leur sang pour la Patrie ainsi qu'en témoigne la trentaine de noms inscrits sur la plaque de marbre apposée dans la Salle St-Pierre¹, autrefois lieu de leurs répétitions... Chiffre énorme étant donné l'importance de la Société.

LE TRENTENAIRE DE LA SOCIETE EN 1937

La tourmente passée, la Société reprenait ses activités sous l'impulsion des abbés Grange, Clouye, Martin, Bossu et décidait de célébrer dignement le 30^e anniversaire de sa naissance. Ce fut le 13 juin 1937 par une belle journée ensoleillée.

Il y eut d'abord le souvenir des disparus et l'appel de chacun des noms par M. l'abbé Martin, auquel répondait un pupille : "Mort pour la France".

Ce fut aussi la fête de la reconnaissance de toute une ville qui devait beaucoup à cette jeunesse généreuse et enthousiaste. Que de défilés ont animé ses vieilles rues ! S'il n'y avait plus de fifres, les clairons retentissaient gaiement, accompagnés des roulements de tambour de la clique... Il y eut aussi ces grands festivals gymniques et musicaux où Montbrison se couvrit de gloire... et de guirlandes... Et que dire de ces belles processions de la Fête-Dieu avec les sonneries "Aux Champs" devant les reposoirs !...

Les P'tits Fifres avaient bien mérité de leur ville et de la Fédération Sportive des Patronages de France à laquelle ils appartenaient. Ils en avaient obtenu un certain nombre de distinctions qui leur furent remises solennellement ce jour-là, soit :

- A la Société tout entière, la Flamme Fédérale pour ses trente ans d'existence et son attachement à la Fédération.

- La médaille du dévouement à M. Jean-Marie Hervier, membre fondateur des P.F.M. en 1907 et à M. Henri Devin, également membre fondateur.

- L'épinglette de moniteur bénévole à M. Marius Gros, moniteur général de la Société depuis 1912.

- La médaille des vétérans gymnastes à MM. Marcel Gros, Louis Massacrier, Claude Durand, Claude Solle, Francisque Chassein, Philippe François, Maurice Hazard, Paul Capot et Marcel Devin.

¹ Cette plaque est aujourd'hui déposée dans une aile de l'école St-Aubrin.

Ces distinctions étaient remises par M. Louis Dupin, maire de Montbrison au milieu des applaudissements de l'assistance.

*
**

La Seconde Guerre Mondiale mit un terme à cette prospérité. Les P.F.M. perdirent leur local de répétition, la salle St-Pierre, qui eut à subir une occupation combien indésirable, hélas !... Lorsqu'ils en reprirent possession à la Libération, ils furent effrayés par l'ampleur des dégâts. Tout avait été brisé ou emporté... Il fallut tout recommencer, d'abord reconstituer la Société dont les membres avaient été dispersés. Ce fut l'oeuvre des anciens plus dynamiques que jamais.

Pour réparer, aménager et meubler la salle, ils firent appel à la population tout entière dont ils connaissaient l'attachement et ce fut le magnifique gala du 15 février 1947 dont la presse de l'époque donnait un compte rendu enthousiaste.

Le programme comportait une belle prestation musicale par l'orchestre de jazz Jo Prévost, des chants, des danses, et surtout une production gymnique par les vétérans de la Société dont le public admira la souplesse...

Grâce à ce concours de dévouement, les P'tits Fifres Montbrisonnais étaient sauvés et pouvaient reprendre la route...

Pourtant on les a encore perdus... Les temps ont changé ; l'époque n'est plus aux défilés, à l'exception de quelques manifestations folkloriques... Que sont devenus les Petits Montbrisonnais d'autrefois... et surtout les Fifres ?

Marguerite-V. FOURNIER



Les P'tits Fifres Montbrisonnais
(carte postale aimablement communiquée par Pierre DREVET)

Champdieu au XVIIIe siècle :

LE TESTAMENT DU COLPORTEUR

(1763)

**TESTAMENT DU SIEUR DOMINIQUE ALLEMAND MARCHAND
COLPORTEUR**

"Au nom de Dieu amen.

Pardevant le Notaire Royal à Montbrison soussigné et en présence des témoins après nommés fut présent Sieur Dominique Allemand natif de la paroisse de Saint Michel en Chaliolle village de Marron (sic) en dauphiné Diocèse de Gap colporteur roulant cette province de Forest lequel se trouvant indisposé de certaine maladie dans une chambre du cabaret du Sieur Pierre Duchez maître charpentier du Bourg et paroisse de Champdieu sain néanmoins de tous ses sens parolles mémoire et entendement voulant disposer de son bien sans aucune suggestion il a fait et dicté audit Notaire en présence des témoins son testament nuncupatif et ordonnance de dernière volonté ainsy qu'il suit...

Comme bon chrétien il a fait sur sa personne le signe de la croix recommandé son âme à Dieu le Créateur à la glorieuse Vierge Marie et à tous les saints et saintes du paradis les priant de vouloir intercéder pour le repos de son âme lorsqu'elle sera séparée de son corps la sépulture duquel il élit dans l'église ou cimetière de la paroisse sur laquelle il décédera dans laquelle il sera dit une grande messe le jour de son enterrement et distribué aux pauvres une aumosne de dix livres comme aussy une autre grande messe dans la mesme église l'an révolu de son décès qu'il soit célébré chez les Révérends pères capucins de Montbrison vingt quatre messes basses six messes dans l'église de Champdieu à basse voix seavoir trois à l'autel de la Sainte Vierge et les autres trois à celui de saint Dominique son patron veut et entend qu'il soit pareillement dit et célébré dans l'église de Saint Michel en Chaliolle sa paroisse dix messes basses de l'office des trépassés jusque et à concurrence de la somme de cinquante livres et qu'il soit distribué aux pauvres de lad. paroisse une somme de cent livres entend le testateur que toutes les prières et oeuvres pies cy dessus soient dites et célébrées et délivrées incontinent son décès arrivé s'en rapporte au surplus de ses funéraires à la volonté et discrétion de son héritier cy après nommé

Donne et lègue led. testateur à Dominique Allemand son neveu et filieu fils d'Esprit Allemand habitant lad. paroisse de Saint Michel en Chaliolle la somme de cent livres à luy payable à son mariage ou majorité

Donne et lègue à Michel Allemand un de ses autres nepveu marchand colporteur roulant dans la province fils de Jean Allemand de Chaliolle la somme de trente livres qui luy sera payable incontinent le décès du testateur arrivé

Donne et lègue à Dominique Vallet son cousin voiturier demeurant en la ville de Boën la somme de soixante douze livres qui luy seront payables incontinent après son décès ou qu'il se retiendra sur ce qu'il doit au testateur au cas qu'il ne l'aye pas remboursé à son décès

Donne et lègue led. testateur à Demoiselle Marie Grimaud sa cousine épouse de Maître Michel Crepet praticien de Montbrison la somme de vingt quatre livres et à Dominique Crepet fils desd. mariés Crepet et Grimaud la somme de cent livres lesquelles deux sommes il entend être payées incontinent après son décès auxd. mariés Crepet et Grimaud pour par eux tenir compte de la somme de cent livres à la majorité dud. Dominique Crepet leur fils lequel en cas de décès sera réversible à ses père et mère sans que son héritier en puisse profiter tous les legs cy dessus faits seront payables aux termes cy dessus et sans interest

Et au résidu de tous et un chacun les biens dud. testateur droits noms raisons actions et prétentions dont il n'a cy dessus disposé il a fait créé nommé et institué de sa bouche pour son héritier universel en yceux Claude Allemand son neveu fils aîné dud. Esprit Allemand laboureur habitant de lad. paroisse de Saint Michel en Chaliolle auquel il veut que tout revienne et appartienne de plein droit incontinent après son décès aux charges héréditaires après quoy led. testateur a cassé révoqué et annulé tous autres testaments codicilles donations à cause de mort et autres dispositions qu'il pourrait avoir cy devant fait voulant et entendant que son présent testament qui luy a été leu et relu de mot à autre et qu'il a dit bien comprendre soit seul exécuté comme étant sa dernière volonté et qu'il vaille par toutes les meilleures formes de droit ainsy testé fait et passé audit bourg de Champdieu dans la chambre cy devant désigné le vingt trois aoust mil sept cent soixante trois en présence de Etienne Chassain laboureur d'André Berthet garçon maréchal de Jean Meunier tisserand Georges Palmier aussy tisserand d'Anne Barry et de Pierre Malescot vigneron témoins résidants en laditte paroisse de Champdieu desquels lesdits Chassain Berthet et Meunier ont signé avec ledit testateur et les autres ont déclaré ne seavoir signer de ce enquis et sommé"

D. ALLEMAND CHASSAIN BERTET MEUNIER BERNARD notaire royal

(j'ay été payé du transport et réception du présent testament par Dominique Allemand le neveu)

*
**

La lecture du testament ci-dessus suscite de nombreuses réflexions et sollicite pour en goûter pleinement l'intérêt et la singularité toute notre attention. Pour un lecteur de Champdieu, il y a tout d'abord la rareté du fait rapporté. Au cours du XVIIIe siècle, parmi les multiples testaments rédigés, rares sont ceux mettant en scène un individu qui n'est pas natif de la paroisse ou n'y résidant pas depuis un temps prolongé et ceci malgré la venue incessante de journaliers, saisonniers, "mararres", tisserands, charpentiers, valets ou autres... Il est vrai que ces personnes étaient issues pour la plupart des paroisses avoisinantes du Forez et d'Auvergne, et, si l'on excepte les compagnons maçons venus de la Marche en Limousin, rarement de provinces éloignées.

LE COLPORTAGE

Nous sommes là en présence d'un homme né loin de chez nous, exerçant une profession particulièrement inhabituelle, dépréciée à nos yeux d'individu du XXe siècle et dont l'énoncé se trouve, à tort, chargé d'une connotation péjorative. En fait le "colporteur roulant", en ce temps-là, et plus tard encore, le plus souvent, répondait à une image toute différente et nous en trouvons dans cette minute notariale la confirmation.

Un colporteur, comme son nom l'indique acheminait sur ses épaules, son "col", dans un ballot ou un coffre à harnais, les éléments variés de son petit commerce. Sans bête de somme, parcourant la campagne par "monts et par vaux", il ne s'attachait à sa profession, au XVIII^e siècle, aucun caractère dégradant. Ne remplissait-il pas d'ailleurs une mission commerciale nécessaire doublée d'un caractère social et d'information ? De plus, le notaire royal rédacteur écrit "Sieur Dominique Allemand marchand colporteur". "Sieur", nos journaliers de Champdieu et bien d'autres n'étaient pas toujours honorés, en leur testament, de ce mot, même au terme de leur vie laborieuse.

Notre marchand ambulant était, en ce temps où les communications étaient rares, lentes et difficiles, un élément indispensable à une vie quotidienne. Il apportait un complément bienvenu à l'approvisionnement des ruraux sous l'Ancien Régime et pas seulement pour les marchandises diverses présentées mais aussi, et il ne faudrait pas minimiser cet aspect complémentaire, pour les nouvelles multiples dont il était porteur.

Son rôle commercial n'établissait pas toujours une concurrence déloyale envers les professionnels et commerçants citadins. Rappelons que ceux-ci d'ailleurs étaient protégés par la loi (première ordonnance royale en ce sens datant du 8 août 1403). Au contact humain recherché par les deux parties en présence : vendeur et acheteur éventuel, aux impératifs de ce commerce, s'ajoutait un évident aspect social de communication. A l'image d'une vente d'importance, terrain, bêtes ou grosses fournitures, le colporteur faisait en guise "d'étrennes" ou "d'épingles" comme l'on disait alors, don de quelques services bénévoles, transmettant des nouvelles de parents éloignés, d'amis, de connaissances qu'il avait visités auparavant, durant son petit négoce, sur son chemin. Qui, dans nos campagnes, pouvait rendre régulièrement visite à un parent établi en un lieu éloigné ? Qui pouvait rédiger une lettre et la faire parvenir à son destinataire à peu de frais ? Comment se tenir au courant de ce qui se passait ailleurs ?

Le colporteur savait aussi parfois être un conseiller avisé. Son expérience en de nombreux domaines était reconnue voire recherchée. Gracieusement cet homme faisait part, commentaires à l'appui, du déroulement d'événements importants, des catastrophes naturelles, des épidémies, des connaissances nouvelles... Quelquefois son discours avait une certaine efficacité s'ajoutant à celle obtenue par l'affichage des édits royaux et aux proclamations faites pendant ou à la sortie des offices religieux. Quel moyen autre avait-on chez nous de connaître l'état d'esprit et la vie des gens de même catégorie sociale, quand l'écriture et la lecture n'étaient connues que par un nombre réduit d'individus, quelques unités ? Qui lisait les rares gazettes ? "Le bouche à oreille" était le moyen de diffusion. Aux lecteurs privilégiés le colporteur n'offrait-il pas, d'ailleurs, livres et livrets à lire et parfois même "sous le manteau" ? Tout ceci aidant, le "colporteur roulant" était à chaque passage bien reçu par ses "pratiques" auxquelles il savait rendre visite même si les temps étant difficiles la vente n'était pas assurée.

LE TESTAMENT

Durant ses brefs séjours, très naturellement, le colporteur trouvait asile à l'auberge du village où il avait ses habitudes et ses connaissances. C'est pourquoi, indisposé, malade, ignorant l'issue de ce malaise, Sieur Dominique dicte, en cette maison du bourg à Champdieu, son testament au notaire royal que l'on est allé quérir à Montbrison. Parti de sa lointaine paroisse sise au diocèse de Gap, sa tournée en Forez, province qu'il connaît bien et où il vient régulièrement, n'a pas prévu cet arrêt prolongé chez nous. Il a des attaches familiales dans la région : des cousins à Boën, un frère fixé à Montverdun, de très bons amis à Montbrison. Tous ces gens exercent des professions fort honorables.

La rédaction des dernières volontés du colporteur a lieu chez Pierre Duchez cabaretier charpentier au bourg de Champdieu. La formulation de l'acte est très classique pour l'époque et la région, l'ordre des souhaits du testateur habituel. Comme à l'accoutumée en premier lieu se

placent ceux formulés en tant que bon chrétien soucieux de son salut éternel (à noter la commission de messes faite aux Révérends Pères capucins de Montbrison). Ensuite notre colporteur n'oublie pas les plus démunis sur cette terre et donne aux pauvres : 10 livres à ceux de Champdieu et 100 livres à ceux de sa paroisse natale. C'est un geste généreux engageant des sommes plus que convenables assez rarement rencontrées en pareil cas chez des gens de sa condition voire chez d'autres plus aisés.

Viennent, à leur place, les legs particuliers suivant ses dernières volontés. Nous découvrons là les noms de quelques membres de la famille du testateur. Il y a : son frère aîné Esprit, resté à Saint-Michel (héritier principal des ancêtres communs), son filleul Dominique, fils de celui-ci, Michel, un autre de ses neveux qui exerce le même métier que ledit testateur, fils de son frère Jean résidant aussi au pays natal, son neveu Claude, fils aîné d'Esprit dont il fait son héritier universel. Au passage on a pu noter un autre Dominique, le cousin de Boën, les enfants de Marie Grimaud et Michel Crepet : Marie et Dominique.

Les sommes mises en cause, compte non tenu de la dette contractée envers le colporteur par son cousin Dominique Vallet, les legs faits, s'élèvent aux environs de cinq cents livres. Cela peut paraître modeste comparé à d'autres testaments, mais rapporté à ceux faits par les gens de Champdieu à cette époque, à de rares exceptions près, le pécule accumulé par ledit colporteur célibataire, fils d'une famille nombreuse, héritier non privilégié de ses parents, n'ayant eu que ses qualités personnelles pour s'établir, est un résultat tout à fait honorable.

Les témoins présents sont tous des habitants de la paroisse de Champdieu. Il y a là :

- Etienne CHASSAIN, laboureur, époux de Benoîte Laffay, fils de Pierre et de Marie Bonnet fille d'Antoine Bonnet dit "Leyrard" vigneron au bourg. Le grand-père était autre Pierre Chassain mari de Catherine Soleyzel, native de Pralong.

- André BERTHET (ou BERTET), garçon maréchal vit chez son frère Claude BERTET maréchal taillandier.

- Jean MEUNIER, tisserand, est le fils d'Aymard dont l'ancêtre Benoît, originaire d'Auvergne, avait épousé en 1701 Antoinette Griot et s'était fixé à Champdieu.

- Georges PALMIER, tisserand, époux de Françoise Planchet est le fils de Jean Palmier aussi "tissier" au village de la Due paroisse d'Essertines et de Marie Mosnier.

- Anne BARRY, vigneron, journalier au bourg, est le fils de Jean Barry, vigneron, et d'Antoinette Queyrat. Il est l'époux de Marie Guillaumin (sans postérité).

- Pierre MALESCOT, vigneron au bourg, est le fils d'Etienne et de Marie Barrier. Il a épousé en 1746 Marie Mondon, fille de Bernard et d'Elizabeth Berger de St-Bonnet-le-Courreau.

Trois d'entre eux signent avec le notaire au bas de la minute : c'est un pourcentage très rarement atteint en pareil cas à Champdieu.

ETRE COLPORTEUR... POURQUOI ?

Doit-on, sans indices précis, rechercher au-delà d'un impératif de survie, des motivations autres, plus agréables, plus conformes à un état d'esprit, à un idéal personnel ?

Faire choix d'une telle profession pouvait-il de la part de ces "colporteurs roulants" répondre à certaines aspirations ? Plutôt qu'être tisserand, maçon ou scieur de long, Dominique Allemand avait tenté sa chance comme bien d'autres dans le commerce dont il avait le goût et

une aptitude naturelle. Peut-être s'y joignait-il un besoin de relations humaines, de connaissance de terres nouvelles, d'horizons plus larges, une curiosité pour des moeurs, des coutumes, des travaux qu'il ne connaissait pas. Les grandes foires de Gap l'avaient-elles incité à en découvrir d'autres, à en vivre l'animation, le cosmopolitisme en d'autres villes, en d'autres lieux... Ou plus simplement avait-il trouvé en cet état de quête perpétuelle, une certaine satisfaction, un accomplissement partiel de son idéal de vie : "être son maître" autant que faire se peut, ne pas trop cher payer l'indépendance vécue. Et puis, ne lui restait-il pas la possibilité, si l'opportunité s'offrait à lui, de "poser bas" son commerce et se fixer en une terre d'accueil comme l'avaient fait semble-t-il des membres de sa famille avant lui?... Ce "vingt trois aoust 1763" il était dans cette auberge à Champdiéu et fort mal en point.

Mais, ainsi va le destin, Dominique surmonta sa défaillance, il ne rencontra pas la mort chez nous. Le colporteur reprit sa route. C'est ce que nous confirme un nouveau testament rédigé en 1766, à Montbrison cette fois, par le même notaire Bernard.

Les ressources insuffisantes des terres arides condamnaient les cadets de famille à prendre les chemins de la migration munis d'un bagage réduit, baluchon à l'épaule gonflé de quelques connaissances, de bonne volonté et de beaucoup de courage pour faire face aux difficultés multiples d'une vie rude qui s'ouvrait devant eux. Bien sûr ils rentraient au pays natal chacun à son moment et leur retour était une joie, mais combien de "roulants", de "migrants" prirent leur dernier repos dans le cimetière "de la paroisse où ils décédèrent" et tout lyrisme aisé à leur sujet ne gommara jamais la cruauté des faits.

Jean GUILLOT



POURQUOI MONTBRISON N'A PLUS SA FONFORT

Dans la revue "Village de Forez" (n° 37), Madame FOURNIER a écrit un article intitulé "Quand Montbrison avait sa Fontfort" qui commence ainsi : "Qui se souvient, à Montbrison, de la "Fontfort", cette humble maisonnette du quai des Eaux-Minérales, berceau de la source d'eau pétillante qui a régalé des générations ?..."

Un Montbrisonnais évoquait récemment sa fermeture avec un tel doute sur l'utilité de cette mesure que je crois bon d'apporter mon témoignage... un modeste complément à l'article de Madame FOURNIER.

Je n'ai pas pu consulter des archives très anciennes.

J'ai relevé que dans la séance du 16 juin 1876, Monsieur LEVET, maire, fait mention d'une lettre du sous-préfet : "La source Fontfort de la ville n'ayant pas été autorisée...". Le conseil municipal ne voyant aucun inconvénient (on ne peut pas dire mieux) à ce que la source Fontfort soit classée parmi les eaux minérales de France autorisées, adhère à ce que Monsieur le Maire prenne les dispositions nécessaires... On n'en sait pas plus, ni sur la qualité de l'eau, ni sur le captage, ni sur le nombre des consommateurs.

Dix ans après, le 28 septembre 1886, le maire propose des travaux dont le montant est estimé à 2 000 francs : c'est beaucoup, on renvoie l'affaire en commission.

Le 8 avril 1887, le conseil autorise le maire à faire exécuter les travaux. Mais on discute et Monsieur PERIER, conseiller, en conteste l'urgence, et il ajoute "que si la source - comme tout le fait espérer - donne au point de vue thérapeutique les résultats promis et annoncés par les hommes de l'art, il y a lieu de supposer que la Ville pourra louer dans des conditions avantageuses et imposer au fermier diverses charges qui comprendraient notamment la création du quai projeté, peut-être même la couverture de la rivière en face du futur établissement". Ouf ! Quel beau rêve !

Le 6 mai 1887, un devis détaillé est présenté. On y parle de minage dans le "gor" dur, de trois à cinq mètres de profondeur, de maçonnerie, de robinet de puisage, de réparation du dallage et de l'escalier. Montant : 1 500 francs.

Je suppose que tous ces travaux furent utiles et efficaces, car ce n'est que le 12 novembre 1895 que Monsieur MOREL, conseiller, trouve que les eaux minérales (pourquoi le pluriel ?) dont la Ville a la propriété, perdent de leur saveur, et ne sont presque plus gazeuses ! On fera venir un spécialiste... En hiver, la source sera ouverte de dix heures du matin à midi et Monsieur MAILLON, conseiller, demande que la source, ou mieux l'endroit où se tient la gardienne, soit couvert pour que celle-ci puisse, par tous les temps, être à son poste... On imagine facilement la précarité de l'installation de puisage et le manque de garanties de l'hygiène... et puisque les vertus thérapeutiques étaient affirmées, pourquoi s'inquiéter ?

"Baptisée pompeusement "Source des Cordeliers", note Madame FOURNIER, la Fontfort délaisse les bords du Vizézy pour le centre de la ville. Sa nouvelle demeure (plus confortable évidemment que l'ancienne) fut inaugurée en août 1931 par Gaston GIROUD, ministre du Tourisme, le même jour que la piste de Pierre-sur-Haute".



"L'humble maisonnette du quai des Eaux-Minérales..."
(carte postale aimablement communiquée par Pierre DREVET)

En 1954, la construction de la station d'épuration de Pierre-à-Chaux était en cours et, pour éventuellement prévenir la population, l'eau distribuée au robinet était fréquemment analysée. Le nombre des amateurs d'eau minérale augmentait. Et, par précaution, on préleva aussi un échantillon de cette eau que l'on joignit aux flacons présentés à l'Institut Pasteur lyonnais.

Stupéfaction ! La première analyse signalait que l'eau contenait des traces de matière fécale. On crut unanimement à une erreur, et Monsieur Tardy, chef du service des Eaux, se souvient encore des nombreux voyages qu'il effectua avec de nouveaux prélèvements recueillis avec beaucoup de précaution. Hélas, les résultats des analyses étaient toujours consternants.

On afficha une copie des analyses près de la source et on prévint même de vive voix. Je fus moi-même très surpris de constater l'incrédulité des amateurs. Une jeune maman préparait le biberon de son bébé avec l'eau de la Fontfort ! La brave Florine, gardienne de la source, répétait que le maire se trompait et que l'eau était excellente. Elle était très convaincante. Elle défendait son emploi et les oboles recueillies revenaient à la Providence, qui avait bien besoin d'une aide.

L'affaire était délicate vu la conviction bien ancrée des amateurs et les conséquences de la pollution.

Avant d'envisager la fermeture, je demandais à Monsieur PENEL, directeur des travaux de la station d'épuration, d'effectuer un "chemisage" du puits, jusqu'au rocher avec de gros anneaux de béton. Si la pollution était due à un écoulement latéral, l'eau sortant du rocher resterait pure. L'opération fut rapidement menée malgré une difficulté inattendue : le gaz repoussait le ciment des joints. Le puits fut vidé, nettoyé, vidé une nouvelle fois... et on attendit le remplissage. Un nouveau prélèvement fut effectué avec de grandes précautions. Déception profonde ! L'Institut Pasteur confirma les mauvais résultats précédents.

Les services départementaux prévenus commencèrent à bouger. Le maire reçut une lettre du secrétaire général, Monsieur LAMBERT (plus tard brillant super préfet de Nice) en termes inhabituels : "Si vous ne fermez pas la source... je déciderai à votre place". Le ton était tellement dur qu'il lui fut répondu qu'à part les oukases du tsar, rien de pareil n'avait été lu. L'incident fut vite réglé, mais il était vain de reporter une mesure aussi inévitable ou d'essayer d'en faire porter sur d'autres la responsabilité.

Entre temps, une analyse d'une eau commercialisée... n'était pas totalement satisfaisante. C'était une arme... qui n'améliorait pas la qualité de l'eau montbrisonnaise, mais confirmait la neutralité et la compétence du laboratoire de l'Institut Pasteur.

La décision de fermeture fut prise... avec regret. Florine, la fidèle gardienne, regagna la Providence, bien triste. Evidemment, tout le "Club des y'a qu'à..." critiqua la mesure. On murmura que les grandes marques étaient très satisfaites et que... je m'arrête. On démolit le kiosque placé au centre du cloître des Cordeliers. Le petit bâtiment abritant le puits disparut, mais le quai des Eaux-Minérales conserva son nom. Un propriétaire de la colline avait une source dans son jardin. Il rêva de l'exploiter... puis on ne parla plus des eaux minérales.

Peut-être qu'un "sourcier" retrouvera un jour le parcours souterrain de la source et qu'après de coûteuses et patientes recherches, il localisera les causes de la pollution, due très vraisemblablement aux nombreuses constructions perchées sur la colline. Qui aurait eu l'idée, il y a cent ans, de prévoir un périmètre de protection de la source ? Et du même coup, de ne pas priver des Montbrisonnais d'eau gazeuse ?

Je reprendrai la conclusion de Madame Fournier : "Il est tout de même triste de penser que nous avons perdu jusqu'au souvenir d'une pareille panacée".

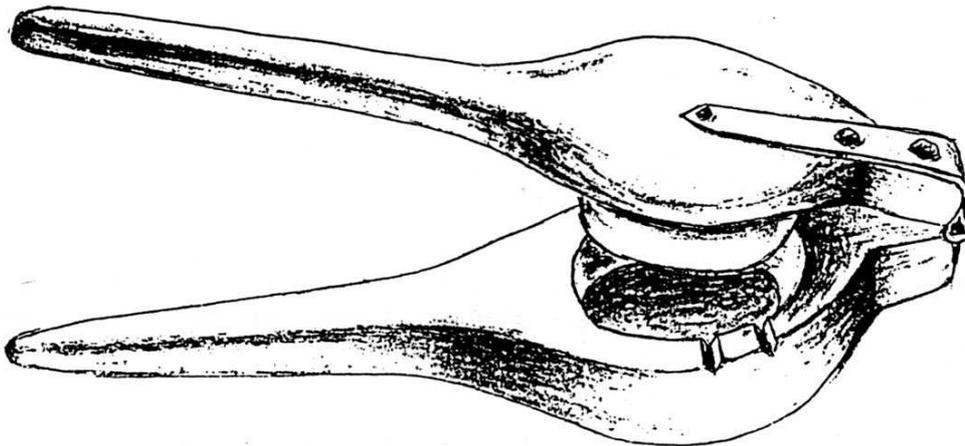
André MASCLE

ON TUE LE COCHON : PRESSE A GRATONS ET ENTONNOIR A SAUCISSONS

Dans les fermes foréziennes subsistent des objets insolites rappelant telle ou telle activité paysanne.

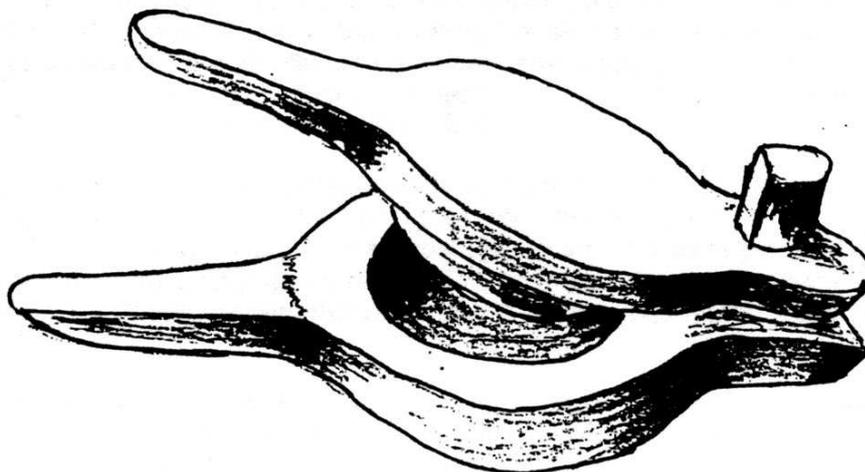
Un ustensile taillé dans un beau morceau de bois fruitier - du poirier sans doute - de 60 cm de longueur se rattache à un moment privilégié de la vie agricole d'autrefois (et d'aujourd'hui) : tuer le cochon.

Il s'agit d'une presse à main à gratons. Ce bel objet se compose de deux parties articulées grâce à une charnière en fer forgé. L'une est formée d'une cuve de 12 cm de diamètre et de 5 cm de profondeur prolongée d'un grand manche ; le tout taillé dans la masse du bois (épaisseur 7,5 cm et diamètre 16 cm à la partie la plus ventrue). D'un côté, sur le bord supérieur de la cuve, sont pratiquées deux rainures en "V" pour l'écoulement. Dessus vient s'appliquer, grâce à la charnière, un couvercle, lui aussi prolongé d'un manche de même longueur que le précédent, qui porte en saillie au niveau de la cuve un piston taillé dans la masse. Ce piston vient se loger dans le creux de la cuve. L'utilisation de cet outil ne pouvait prêter à confusion : le fond de la cuve était recouvert d'une couche de graisse blanche rance et vieille de plusieurs années à l'odeur caractéristique de cochon.



Les gratons, les griatons nous dirait Mademoiselle GONON¹ (les grillatons) sont de petits morceaux de graisse de porcs rôtis, grillés. Ces résidus de la graisse fondue étaient pressés pour donner ces savoureuses gourmandises qui sont revenues à la mode. D'où l'utilisation de la presse à gratons : on mettait les morceaux de graisse dans la cuve et on pressait fortement à l'aide des deux manches qui donnaient la force nécessaire. L'excédent de graisse s'écoulait par les deux petites rigoles.

Un outil semblable se trouve au charmant petit musée du Crozet, localité historique du Nord Roannais (près de la Pacaudière) moins connue des Foréziens². De même conception - en bois également - on peut s'étonner de la faible longueur des manches qui devait donner un pressage moins efficace.



Un autre outil, qui a perdu son piston, est l'ancêtre du cornet à saucissons que l'on fixait au bout du hachoir après en avoir enlevé le couteau. Cornet et hachoir que l'on retrouve sur la page du catalogue Manufrance.

¹ cf. la communication : "Des mets et des mots" parue dans le Bulletin de la Diana, tome LIII, n° 4.

² Le Crozet : localité (qui mérite une visite) qui doit particulièrement intéresser les Foréziens puisque s'y trouve la belle maison natale de Jehan Papon, juriconsulte forézien né en 1507, qui racheta la terre noble de Goutelas et transforma la maison forte médiévale en demeure adaptée au goût de la renaissance.

HACHOIRS TOUS MODELES

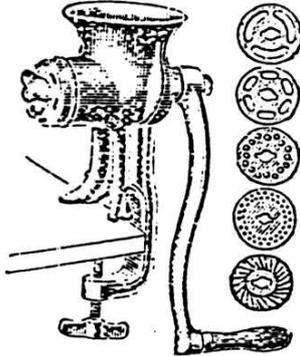
HACHOIR DE MENAGE

Modèle spécial de la

Manufacture Française d'Armes et Cycles

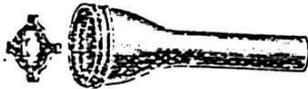
Ce hachoir, de fabrication nouvelle et perfectionnée, permet de hacher non seulement les viandes cuites ou crues, chair à saucisse, etc., mais encore toute espèce de légumes ou de fruits secs ou frais, fins ou gros, à volonté, en pièces nettes et sans les dégraser.

Il est tout en métal galvanisé inoxydable et facile à démonter à la main pour le nettoyage. De plus, sa disposition spéciale permet d'y adapter à volonté un entonnoir à saucisses. Il est livré avec 5 couteaux circulaires en acier trempé garanti (avec trous de différents diamètres pour hacher à la grosseur voulue), et le mode d'emploi.



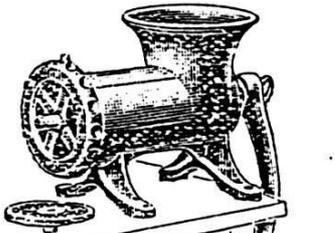
3369. Hachoir de ménage, modèle courant, hauteur totale 25 c/m., diamètre des couteaux 55 m/m., poids 2 kilogs..... 6.75

3369 A. Hachoir de ménage, plus fort, hauteur totale 30 c/m., diamètre des couteaux 60 m/m., poids 3 kilogs 600..... 11. »



3365. Cornet à saucisse, pour le hachoir 3369, long. 16 c/m..... 1.25

3365 A. Cornet à saucisse, pour le hachoir 3369 A, long. 16 c/m. 1.50



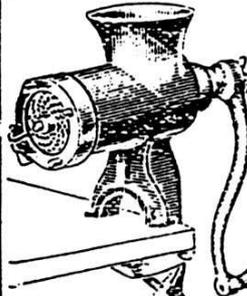
3370. Gros hachoir, tout en métal galvanisé inoxydable, hélice renforcée. Livré avec un couteau à 4 lames et une plaque circulaire de 8 c/m. de diamètre, en acier trempé extra, avec trous de 4 m/m, poids 6 k. 500..... 12. »

3370 A. Le même, livré avec un couteau à 4 lames et une plaque circulaire de 10 c/m de diamètre, avec trous de 4 m/m; poids 9 k. 500. Modèle convenant pour professionnels. Prix... 19. »

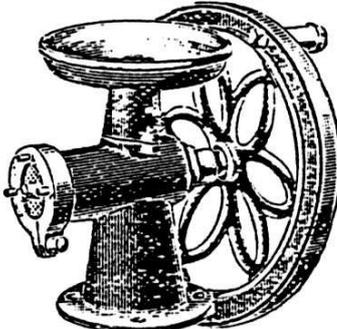
GROS HACHOIRS

dits "de charcutiers"

Ces hachoirs sont en fonte massive, intérieur émaillé blanc, extérieur laqué rouge, et munis d'une bague en acier pouvant se serrer au fur et à mesure que s'use le filetage. Leur fonctionnement est très doux, car ils sont tous pourvus d'un roulement à billes.

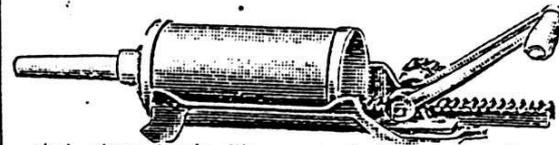


3375. Hachoir dit de "charcutier" avec dispositif permettant de le fixer sur le bord d'une table. Livré avec un couteau à 4 lames et une plaque de 7 c/m de diam., en acier trempé extra, avec trous de 4 m/m. Haut. tot. 30 c/m, poids 5 kg 500. 16.75

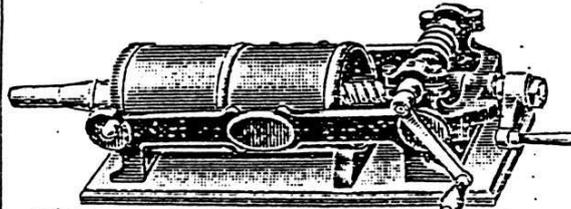


3380. Gros hachoir dit "de charcutier", modèle renforcé (sans volant), se vissant sur l'égal, large cuvette à viande, intérieur émaillé blanc, de 20 c/m de diam. Livré avec un couteau à 4 lames et une plaque circulaire de 7 c/m de diam., en acier trempé extra, avec trous de 4 m/m, poids 7 kg. 27.25

3380 bis. Le même, extra fort (modèle représenté par la gravure) avec manivelle à volant, col démontable, large cuvette



3420. Entonnoir automatique à saucisses, cylindre à bascule, en fer blanc très fort contenant 3 livres de viande (diam. 9 c/m), piston à crémaillère et manivelle, monture fonte vernie, se fixant sur une table à l'aide de vis. poids 4 kg. environ. Modèle de ménage, très simple et pratique. Prix..... 6.75



3425. Machine à entonner automatique, dite "de charcutier" cylindre renforcé, en tôle et fonte étamée, contenant 6 livres de viande (diamètre 14 c/m), supports fonte laquée rouge, socle chêne verni, système de poussoir à vis tangente avec retour rapide, tout en acier trempé, manivelles nickelées, fonctionnement garanti. Livrée avec 3 cornets interchangeables de 10, 20 et 30 m/m d'orifice, pour saucissons, saucisses, etc., longueur totale 90 c/m, poids 22 kilogs... 60. »

à viande, intérieur émaillé blanc, de 24 c/m de diam. Livré avec 2 couteaux à 4 lames et 3 plaques circulaires de 85 m/m de diam., en acier trempé extra, avec trous de 4, 8 et 10 m/m, poids total 25 kg. 54. »



3385. Couteau 4 lames, de rechange, pour hachoir n° 3370... 1.25

3385 A. Le même, pour hachoir n° 3370 A. 1.50

3390. Le même, pour hachoir, n° 3375 et 3380..... 1.50

3390 A. Le même, pour hachoir, n° 3380 bis..... 2. »



3395. Plaque circulaire de rechange, de 8 c/m de diamètre, pour hachoir n° 3370, avec trous de 4, 6, 8 ou 10 m/m. (Indiquer la dimension que l'on désire). La pièce..... 1.75

3395 A. La même, diam. 10 c/m, pour hachoirs n° 3370 A, avec trous de 4, 6, 8 ou 10 m/m. (Indiquer la dimension que l'on désire). La pièce..... 2.25

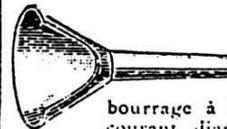
3400. La même, diam. 70 m/m, pour hachoir n° 3375 et 3380, avec trous de 4, 6, 8 ou 10 m/m. (Ind. le diam.). 2. »

3400 A. La même, diam. 85 m/m, pour hachoir n° 3380 bis, avec trous de 4, 6, 8 ou 10 m/m. (Ind. le diam.). 2.50



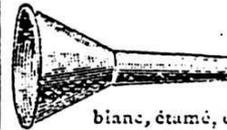
3405. Cornet à saucisses, spécial pour hachoir n° 3370..... » 75

3405 A. Cornet à saucisses, spécial pour hachoir n° 3370 A..... » 90



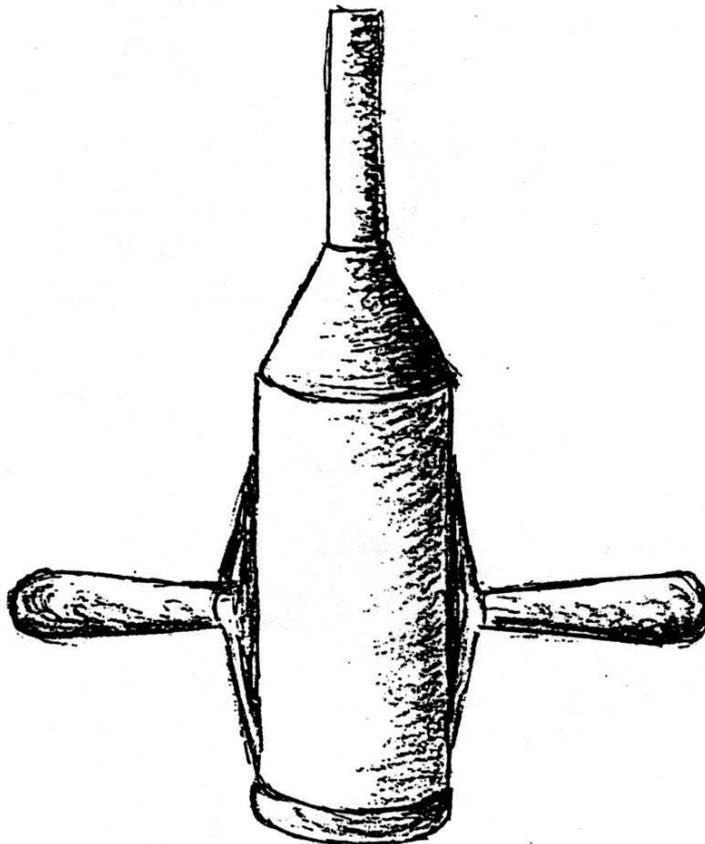
3410. Entonnoir à saucisses, de charcutier, en fer-blanc étamé, pour le bourrage à la main, modèle courant, diam. 10 c/m. » 80

3410 A. Le même, diam. 14 c/m. 1. »



3415. Entonnoir de charcutier, dit à long, pour faire le boudin, tout en fer blanc, étamé, diam. 12 c/m. » 75

Il s'agit du même entonnoir, mais celui-ci est soudé sur un corps cylindrique muni de deux poignées dont les fixations sont renforcées par deux nervures - le tout en tôle. Garni de chair à saucisses, il suffisait de placer le piston au bout du cylindre. Appuyé sur le ventre de l'opérateur, ce piston avançait grâce à l'effort imprimé au corps de l'appareil à l'aide des poignées. Ainsi expulsée, la chair à saucisses garnissait le boyau placé au bout de l'entonnoir.



Entonnoir à saucissons :

hauteur totale : 39,5 cm
diamètre du corps : 9 cm
largeur aux poignées : 34 cm.

Pierre-Michel THERRAT

LES JOURNAUX LUS PAR LES FRERES DE MONTBRISON A LA FIN DU XIX^e SIECLE

Jusqu'à la fin du siècle, les frères des écoles chrétiennes sont les instituteurs communaux de Montbrison. Ils ont en charge l'éducation des jeunes garçons de la ville et dirigent l'école Saint-Aubrin située dans le quartier du château. L'école a plusieurs centaines d'élèves et possède un "cours supérieur". De nombreuses activités pratiques telles dessin, géométrie et arpentage, cours d'agriculture et notions de botanique, rudiments de comptabilité, d'architecture, de dessin industriel apparentent cette classe à une "école primaire supérieure".

Parmi la demi-douzaine de religieux qui forment la communauté se trouvent toujours quelques frères qui se passionnent pour les sciences, naturelles ou physiques. Même si les collections d'insectes sont aujourd'hui tombées en poussière, il reste encore de cette époque un "musée" où oiseaux et petits mammifères naturalisés voisinent avec des instruments scientifiques. La botanique est alors la spécialité du frère Victor¹.

Frère Victor, comme tout bon botaniste, constitue un herbier et pour le séchage des plantes récoltées utilise, en guise de buvard, de vieux journaux. Nous avons retrouvé à l'école, près d'un siècle plus tard, tout près de l'herbier volumineux et poussiéreux, les dernières récoltes du frère. Même s'il ne s'agit que d'un modeste sondage, les journaux utilisés ont l'intérêt de nous apprendre, indirectement, quelles étaient, en fait de presse, les lectures de la communauté à la fin du siècle dernier.

Pour 39 journaux utilisés à cet emploi, nous relevons neuf titres différents :

Titre	Nombre d'exemplaires	Dates extrêmes
JOURNAL DE MONTBRISON	18	16 juillet 1893 - 29 novembre 1896
LE NOUVELLISTE DE LYON	14	23 mars 1887 - 21 janvier 1894
MEMORIAL DE LA LOIRE	1	samedi 11 août 1900
L'UNIVERS	1	23 décembre 1880 (n° 4802)
LE MONDE	1	12 avril 1862
LA LIBRE PAROLE	1	21 mars 1893 (n° 336)
LA CROIX DU DIMANCHE	1	4 décembre 1892 (n° 205)
LE PELERIN	1	19 octobre 1890 (n° 720)
L'ECHO DE FOURVIERE	1	1 juillet 1899

¹ Romain Pierre Fraux (1849, Oris-en-Rattier, Isère ; + 6 décembre 1902 à Montbrison) en religion frère Onésime-Victor, instituteur à Montbrison de 1882 à 1902, herborisa notamment dans les monts du Forez.

Il semble donc que les frères lisent habituellement un journal local, le vénérable JOURNAL DE MONTBRISON, bien pensant et modéré qui s'opposera vivement au MONTBRISONNAIS, anticlérical et radical. Ils privilégient, comme journal régional, LE NOUVELLISTE DE LYON. Ce quotidien créé en 1879 par des Lyonnais s'occupant d'oeuvres, s'affirme très conservateur et nettement monarchiste. C'est un journal populaire qui combat LE PETIT LYONNAIS, journal de gauche et LE PROGRES DE LYON, organe radical. Les frères semblent le préférer au MEMORIAL DE LA LOIRE, autre journal de droite, paraissant à St-Etienne et dont on retrouve un seul numéro. Mais peut-être est-ce le hasard ?

Les trois titres nationaux sont intéressants. Malheureusement ils ne sont représentés chacun que par un seul numéro et il nous est bien difficile de savoir s'ils étaient lus régulièrement, occasionnellement ou s'ils se trouvaient là un peu par accident.

L'UNIVERS est un vieux journal catholique contrôlé par Eugène Veuillot. Ce journal est très à droite, très conservateur et particulièrement virulent envers les catholiques libéraux. Son excès de cléricisme et son soutien au mouvement ultramontain sont en partie responsables de la réaction anticléricale de la fin du siècle. Il est très lu dans les séminaires et par le clergé. A Montbrison nous le retrouvons chez les frères, ce qui est normal.

LE MONDE, fondé en 1860, n'a rien à voir avec le titre de la presse d'aujourd'hui. C'est un organe conservateur mais assez falot, sa principale originalité étant de publier, à la une, en latin, les actes pontificaux.

LA LIBRE PAROLE est le journal d'Edouard Drumont, auteur de "La France juive". Lancé en avril 1892, son sous-titre annonce la couleur : "La France au Français". C'est un quotidien vivement antigouvernemental et antiparlementaire qui mène des campagnes antisémites et contre les scandales financiers.

Au rang des hebdomadaires se trouve, bien évidemment, LA CROIX DU DIMANCHE, qui relaie en province le journal LA CROIX, feuille conservatrice, anti-dreyfusarde et antisémite. LE PELERIN, fondé en 1873 et repris en 1877 par les Assomptionnistes et la Maison de la Bonne Presse arrive aussi dans la communauté ainsi qu'une modeste publication diocésaine : L'ECHO DE FOURVIERE.

*
**

Les frères, bien que retirés de la vie mondaine et sortant peu de leur école, s'intéressent donc à la vie politique locale, régionale et nationale et lisent habituellement plusieurs journaux. Mais il y a peu de surprise dans leur choix. Tous les journaux sont de droite, sinon modérés, et ce sont ceux que l'on s'attend à trouver en province dans les salons des presbytères et les parloirs de maisons religieuses.

Joseph BAROU

Ouvrage consulté : "*Histoire générale de la presse française*", publié sous la direction de Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Giral et Fernand Terrou, P.U.F., 1972, tome III (1871-1940).

François de La Plagne

(1905-1993)

Notre ami François de La Plagne nous a quittés en mai dernier. Passionnément attaché au Forez et à l'histoire d'une province qui avait vu s'illustrer tant des siens, il avait publié plusieurs articles dans "Village de Forez" : sa collaboration et son amitié nous honoraient ; il aimait bien notre revue et était venu au Centre Social de Montbrison lorsque nous avons fêté les dix ans de "Village de Forez". Cela nous avait touchés.

J'avais fait la connaissance de François de La Plagne en 1979 à l'occasion d'une étude sur le procès des compagnons de la duchesse de Berry. Son arrière-grand-père avait été le correspondant en Forez de la duchesse de Berry qui lui avait donné une miniature la représentant ; François de La Plagne nous avait aimablement reçus - André Dumas et moi - et avait volontiers accepté qu'André Dumas photographie ce portrait pour illustrer l'article du "Bulletin" de la Diana qui évoquerait cet épisode. Une sympathie réciproque était née de notre rencontre et de notre conversation.

François de La Plagne était issu d'une vieille famille forézienne : les Roux de La Plagne étaient originaires de la région de Saint-Romain-le-Puy. Classiquement, ils s'illustrèrent dans la magistrature et dans l'armée aux XVIIIe et XIXe siècles et s'enracinèrent à la Plagne (Veauche), la Tuilière (Montbrison) et aux Peynots (Saint-Paul-d'Uzore).

Fils de Gustave de La Plagne et de Germaine de Baichis, François de La Plagne était né en 1905 à Gray (Haute-Saône) au hasard d'une garnison d'un père officier. Mais ses racines étaient en Forez et en Savoie. Son existence fut tout unie, partagée entre ces deux provinces et les terres qu'il faisait valoir.

Il pensait que la noblesse lui imposait des devoirs, en particulier celui de "servir" : ainsi, celui de se battre lorsque ce fut nécessaire. Il se conduisit bravement dans la campagne de France de 1940 et fut décoré de la Légion d'honneur à titre militaire et de la Croix de guerre avec deux citations. Lorsqu'il s'installa complètement à Saint-Paul d'Uzore, il devint conseiller municipal, c'était aussi pour "servir", modestement, ce village auquel il était attaché. Il aimait, en effet, son domaine des Peynots, situé au coeur de cette plaine du Forez qui, moins immédiatement pittoresque que les montagnes qui l'entourent, ne se laisse découvrir et aimer que progressivement.

A l'âge de la retraite, François de La Plagne eut davantage le temps d'écrire pour apporter sa pierre à l'histoire de sa province. Il utilisa dans ses articles les archives de sa famille ; sa culture historique lui permettait de replacer ces épisodes de l'histoire familiale dans le cadre de la "Grande Histoire" et de leur donner un intérêt plus général ; c'était un esprit ouvert et cultivé ; il avait aussi de l'humour - avec une distinction et une retenue qui faisait évoquer, à son propos, quelque "gentleman" anglais - , toutes qualités qui lui permettaient de prendre, avec les sujets qu'il traitait, la distance si nécessaire à l'historien. Il écrivait avec une simplicité et une clarté de bon aloi.

En 1974, François de La Plagne avait d'abord publié dans le "Bulletin" de la Diana une intéressante étude sur l'enrôlement des troupes au XVIIIe siècle à Montbrison en utilisant un registre (1773-1781) tenu par Georges Roux de La Plagne en qualité de subdélégué de l'intendant.

Puis, il évoqua dans deux articles de "Village de Forez" la période révolutionnaire : son étude de la mise en état de défense de Montbrison en juillet 1789 illustre bien la "Grande Peur" de l'été 1789 ; un autre article racontait le drame du 3 août 1793 lorsque Pierre Roux de La Plagne, ancien maire de Montbrison, fut tué à Moingt, alors que, sans armes, il était allé au-devant des révolutionnaires en espérant éviter l'effusion de sang. L'utilisation d'un document inédit - un procès-verbal, rédigé le 4 août au matin par les notables de la ville - permit l'établissement, heure par heure, de la chronologie des faits et fit la lumière sur un épisode jusque là mal éclairci.

D'autres études concernèrent l'Ancien Régime : l'anoblissement pour faits de guerre de Pierre Relogue (1649) rappelait les aventures d'un "baroudeur" anobli par le roi ; mais il nous montrait aussi que, sous l'Ancien Régime, la noblesse n'avait jamais été un ordre fermé. Quant à l'"affaire" des faux-monnayeurs de Roanne, elle avait des rebondissements de roman policier et permettait aussi de réfléchir sur le fonctionnement de la justice d'Ancien Régime.

Enfin, François de La Plagne participa à une démarche et à un travail collectif qui ne me paraissent pas avoir eu d'équivalent : à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution Française, les descendants des comparants foréziens de la noblesse en 1789 se réunirent pour étudier le Forez à la veille de la Révolution. Démarche intéressante : ces hommes et ces femmes, deux cents ans après la Révolution qui avait été pour leurs familles un véritable séisme, décidèrent de dresser un tableau historique du Forez et de ses institutions en 1789, nécessaire à une réflexion d'ensemble sur l'événement. L'ouvrage aurait pu tourner au panégyrique de l'Ancien Régime. Ce fut un véritable travail d'historien ; il fut publié par l'Université de Saint-Etienne qui authentifiait ainsi la valeur scientifique de ce travail. A cette occasion, François de La Plagne put faire profiter le groupe de ses connaissances, en particulier dans la rédaction du chapitre consacré à l'organisation militaire du Forez.

Puis le grand âge, le chagrin - la mort de sa femme - et la maladie sont venus. François de La Plagne est mort, le 16 mai 1993, à l'âge de 88 ans. Il nous a semblé que la meilleure façon de saluer sa mémoire était de rappeler la qualité de ses travaux d'historien.

Claude LATTA

Bibliographie des travaux de François de La Plagne :

-
- "L'enrôlement des troupes au XVIIIe siècle à Montbrison", Bulletin de la Diana, t. XXXVIII, n° 8, 1964, p. 270-283.
 - "Le 3 août 1793 à Montbrison", Village de Forez, n° 15, juillet 1983, p. 10-14.
 - "Mesures de protection prises à Montbrison dès le début de la Révolution (juillet 1789)", Village de Forez, n° 17, juillet 1984, p. 2-4.
 - "Une affaire de faux-monnayage à Roanne", Village de Forez, n° 22, avril 1985, p. 15-19.
 - "Anoblissement d'un Forézien pour faits de guerre en 1649", arbre généalogique des Relogue et de leurs alliés, Village de Forez, n° 30, avril 1987, p. 14-16.
 - participation à l'ouvrage collectif publié sous la coordination de René de Becdelièvre : "Enquête sur les structures administratives et les ordres privilégiés en Forez à la veille de la Révolution", préface de Jean Merley et Marguerite Gonon, Saint-Etienne, Université, C.I.E.R.S.R. et C.R.H., 1991.